Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Bâtiment la Reinette - 67, Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 521 285 692

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 14 SEPTEMBRE 2026

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 mars 2026 qu'il vient d'approuver, que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relatives à la régularisation de la situation de la Société.

Certifié conforme
La Présidente
MAN 5 ALL
Christophe MANSINCAL